



**Certificat d'examen de type  
n° F-03-H-355 du 27 octobre 2003**

**Organisme désigné par  
le ministère chargé de l'industrie  
par arrêté du 22 août 2001**

**DDC/22/D101045-D1**

**Opacimètre TECNOTEST type FLEX**

-----

Le présent certificat est prononcé en application du décret n° 2001-387 du 3 mai 2001 relatif au contrôle des instruments de mesure et de l'arrêté du 22 novembre 1996 relatif à la construction, au contrôle et à l'utilisation des opacimètres.

**FABRICANT :**

TECNOTEST – Via Provinciale, 8 – 43038 SALA BAGANZA – PARMA – ITALIE

**DEMANDEURS :**

TECNO France – B.P. 10 – Z.I. Les Bosquets II – n° 9A – 95540 MERY SUR OISE

TECNOTEST – Via Provinciale, 8 – 43038 SALA BAGANZA – PARMA – ITALIE

**OBJET :**

Le présent certificat complète le certificat n° F-02-H-157 du 10 décembre 2002 relatif à l'opacimètre TECNOTEST type FLEX.

**CARACTERISTIQUES :**

L'opacimètre TECNOTEST type FLEX faisant l'objet du présent certificat est identique au modèle approuvé par la décision n° 97.00.852.002.2 du 10 mars 1997<sup>(1)</sup> relative à l'opacimètre TECNOTEST type FLEX.

**INSCRIPTIONS REGLEMENTAIRES :**

La marque de conformité au type figurant sur la plaque d'identification des instruments concernés par le présent certificat est composée du numéro et de la date figurant dans le titre du présent certificat.

Elle est située sur la cellule de mesure.

**CONDITIONS PARTICULIERES DE VERIFICATION**

Les conditions particulières de vérification définies dans la décision précitée restent applicables.

**DEPOT DE MODELE :**

La documentation relative à ce dossier est déposée au Laboratoire national d'essais (LNE) sous la référence DDC/22/D101045-D1 et chez les demandeurs.

**VALIDITE :**

Le présent certificat est valable jusqu'au 10 septembre 2012.

Pour le Directeur Général

Laurence DAGALLIER  
Directrice Développement et Certification

(1) Revue de Métrologie : juin 1997, page 230.